



« L'éco-conditionnalité légitime les entreprises ayant fait le choix du travail bien fait »

Pascal KESLER



Nom : KESLER CHAUFFAGE
Ville : Pulnoy
Région : Lorraine
Date de création : 2003
Nombre de salariés : 8
Activités principales : Chauffage et énergies renouvelables
Qualifications : Qualisol, Qualibois et QualiPAC



Depuis combien de temps avez-vous créé votre entreprise ?

Cela fait 35 ans que je travaille dans les métiers du chauffage. En 1978, après le deuxième choc pétrolier, les professionnels parlaient déjà des EnR. Il y a 10 ans, fort de mon expérience j'ai racheté une entreprise de chauffage que j'ai volontairement orientée vers l'activité qui me tenait à cœur : les EnR.

Pourquoi avoir choisi la qualification ?

C'est apparu comme une démarche normale car en faisant évoluer le savoir-faire de mon entreprise, il était nécessaire de former l'équipe à ces nouveaux métiers. La qualification apporte de la légitimité à la montée en compétence et permet de faire la différence entre les passionnés et les opportunistes. Même si elle représente un certain coût pour l'entreprise, les quelques contraintes qu'elle entraîne sont bénéfiques, c'est un bon retour sur investissement.

Pensez-vous que la filière solaire souffre de l'éco-délinquance ?

Oui, les vrais professionnels sont confrontés à des entreprises peu scrupuleuses qui intègrent le marché par opportunisme.

Il est essentiel de durcir et généraliser les contrôles pour valoriser au maximum les installateurs qui s'inscrivent dans une démarche qualité. C'est la seule solution pour tirer la filière vers le haut. Je récupère trop souvent des chantiers catastrophiques, effectués par des entreprises aux devis très compétitifs mais avec du matériel de piètre qualité et des installateurs incompetents. Ces entrepreneurs font énormément de tort à la filière. La mise en place des audits est un avancement mais il faut aller encore plus loin. Toutes les nouvelles installations devraient être systématiquement contrôlées c'est le seul moyen d'assainir le marché.

Après plusieurs mois de DNTE, qu'attendez-vous des mesures d'accompagnement de l'Etat ?

L'annonce de l'éco-conditionnalité des aides publiques est une excellente nouvelle car elle valorise la qualification et légitime les entreprises ayant fait le choix du travail bien fait. Mais en opposition, il faut durcir les conditions d'obtention de la mention « Reconnu Grenelle Environnement » afin qu'elle reste un gage de qualité.

“ La mise en place des audits contribue à assainir le métier et améliore la qualité des installations. Les audits apportent aux clients un gage de transparence et d'intégrité quant à l'impartialité du contrôle.”

Jean-Marie Benzinger, L'atelier du chauffage
Installateur Qualisol à Wasselonne (67)

“ Les audits sont nécessaires et mériteraient d'être plus réguliers. Pour encore plus de sécurité, ils devraient avoir lieu tous les ans.”

Geoffrey Adnot, Besançon Géothermie
Installateur QualiPAC à Besançon (25)

“ Notre audit a été réalisé au moment d'une installation en cours chez un client. Les échanges entre l'auditeur et les audités ont été fructueux. En conclusion, je n'y vois que du bien.”

Michel Moreaud, Sté SMER
Installateur QualiPAC à Gond-Pontouvre (16)



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

N'hésitez pas envoyer votre propre témoignage en écrivant à l'adresse suivante : temoignage@qualit-enr.org